

CARLIER (François-Xavier), Inspecteur vétérinaire principal (Ostiches, 11.6.1883 - Armentières, 10.10.1948).

Carlier sort en 1907 de l'Ecole de Médecine vétérinaire de Cureghem-Bruxelles, nanti du diplôme de docteur en médecine vétérinaire avec la plus grande distinction.

Il exerce d'abord en Belgique, puis, attiré par l'Afrique, s'engage pour le Service vétérinaire à la Colonie.

Il s'embarque le 11 mars 1909 et ses premières années de séjour au Congo sont consacrées à l'étude pathologique du cheptel dans le bassin du Congo et sur les hauts plateaux.

C'est à lui et à ses rares collaborateurs que l'on doit, en cette période pourtant difficile, les principales connaissances sur la zootechnie du pays. Ces études sont précieuses, d'une grande utilité et permettent l'essor de l'élevage au Congo.

En août 1914, Carlier est mobilisé en Afrique et participe à la campagne. Il est lieutenant, puis capitaine et est attaché à la 4^e batterie St-Chamond sous les ordres du capitaine Fürst.

Mais en 1917, après la fin de la première Campagne, le Ministère des Colonies le charge de combattre la peste bovine qui règne en maître dans le Ruanda-Urundi nouvellement conquis. Il y étudie les mesures à prendre pour enrayer ce fléau.

Carlier rentre en Europe en 1917 et est alors affecté à l'infirmerie vétérinaire d'Adinkerke puis au 2^e régiment des guides. Il quitte le Ministère des Colonies en 1922 avec le grade d'inspecteur vétérinaire principal et reprend le chemin de la Colonie en février 1923 pour compte de la Société Forminière. Celle-ci le charge d'installer et de diriger un service vétérinaire et également de constituer un cheptel. Se rendant à cet effet à Elisabethville, il y rencontre un éleveur fort connu (Smith) qui possède des pâturages sur le plateau du Biano. Celui-ci lui procure 2 400 têtes de bétail provenant de Rhodésie. Le troupeau est amené, non sans difficultés mais presque intact, dans les kraals préparés à cet effet.

On assiste ainsi aux premiers essais d'élevage dans le Kasai.

Devant ce succès, Carlier constitue de nouveaux kraals dans la région du Lululu-Lomami sur un vaste plateau salubre et qui deviendra par la suite un centre important d'élevage.

Mais pour réussir, il faut combattre sans cesse; il faut exterminer les tsé-tsé, les tiques, les verminoses, les plantes toxiques, etc.

Grâce au travail acharné qu'il ne cesse de fournir, grâce à ses compétences, Carlier met sur pied la plus belle réalisation que la médecine vétérinaire puisse revendiquer au Congo belge dans le domaine de l'amélioration du cheptel bovin. C'est, dit le docteur Maseau, une réalisation splendide que l'on doit à notre frère Carlier et qui est sans contredit la création au Congo d'une race améliorée de bovidés de boucherie qui peuvent rivaliser avec nos plus beaux produits de Belgique.

Il fonde la Société d'Elevage et de Culture au Congo belge et en devient administrateur délégué en 1925.

A nouveau il fait importer un lot de 3 500 têtes de bétail sélectionné qu'il achète en Rhodésie.

En 1926, il complète ses achats de bétail et bientôt la Sté d'Elevage se trouve à la tête d'un troupeau de 30 000 bêtes à cornes formant un des plus beaux centres d'élevage du Congo belge.

Une épidémie de peste bovine se déclare au Kivu en 1928 et à la demande expresse du Gouvernement, Carlier y est envoyé en mission spéciale pour enrayer la maladie. Pour la dernière fois, il s'embarque en octobre 1939, accompagné de sa femme et de ses enfants, et ce en qualité de conseiller technique des sociétés

agricoles du groupe de la Forminière. Il séjourne à Kambaye durant toute la durée de la guerre.

En 1945, s'apprêtant à regagner la Belgique, il est encore appelé au Kivu où un début de peste bovine à fait son apparition. Rapidement enrayer, il peut enfin s'embarquer et rejoindre définitivement son pays. Depuis son retour, en 1946, il ne cesse de donner ses précieux conseils et de faire ainsi profiter les éleveurs de son immense expérience en matière d'élevage sous les tropiques.

Le 10 octobre 1948, il meurt inopinément laissant derrière lui une carrière admirable et dont la Colonie n'a cessé de profiter.

Carlier était titulaire d'un grand nombre de distinctions honorifiques belges et étrangères.

26 avril 1957.

F. Berlemon.

Revue coloniale belge, 1.10.1948 et 1.1.1949. — *Un An au Congo*, Chalux, p. 223-298. — *Journal Congo*, 1910-1912. — *Essor du Congo*, 22.10.1948.